

Saint-Romuald, le 15 novembre 2011

Madame Sonya Denis
Monsieur André Turcotte
137, rue des Prés-Verts
Saint-Henri (Québec) G0R 3E0

Objet : Réaménagement de la route 277 – Engagements du ministère des Transports
N/Référence : 154-01-0315

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre du projet de réaménagement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a tenu des séances de médiation à l'automne 2011, entre le ministère des Transports et les requérants, dont vous-mêmes.

Dans votre requête, vous aviez abordé les aspects suivants du projet : la largeur du terre-plein ainsi que l'empiètement sur votre érablière.

La présente lettre spécifie les engagements pris par le ministère des Transports lors des séances de médiation.

- ✓ Diminuer la largeur du terre-plein central de 15 à 10 m pour l'ensemble du projet, soit entre le chemin du Trait-Carré et le rang de la Montagne;
- ✓ Installer des glissières latérales dans les zones boisées afin d'aménager des pentes de talus plus fortes et plus inclinées et diminuer la largeur de l'emprise;
- ✓ Optimiser le tracé afin que les gains en termes de diminution de l'emprise soient répartis le plus également possible à la hauteur des propriétés de la ferme Bruneau et Fils et de monsieur André Turcotte et madame Sonya Denis;

M^{me} Sonya Denis
M. André Turcotte

- 2 -

2011-11-15

- ✓ Advenant l'autorisation du projet par le gouvernement, rencontrer les requérants à l'étape de la conception et de la préparation des plans et devis afin d'optimiser les engagements à leur avantage.

Ces engagements sont conditionnels au retrait des demandes d'audience publique de l'ensemble des requérants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur,



Richard Charpentier, ing.

RC/ÉA/cp

c. c. M. Luc Tremblay, ing., chef du Service des inventaires et du Plan